1/ POUR ACCÉDER AU PARC DES EXPOSITIONS EN MONTAGE ET DÉMONTAGE

Vous devez vous enregistrer sur Logipass pour faire une demande d'accès aux aires de livraison en montage et démontage.

NOUVEAU : pour éviter l'encombrement autour du hall et donc pour fluidifier le montage, le parc des expositions a mis en place de nouvelles règles.

- **Si vous ne pouvez pas vous enregistrer à l'avance sur Logipass, vous perdrez du temps à votre arrivée et votre durée de stationnement sera réduite de 50% :**

Type de véhicule	Préenregistrement sur http://logipass.viparis.com	Enregistrement sur place
Véhicules légers	Autorisation de 30 min	Autorisation de 15 min
Véhicules utilitaires <3.5t	Autorisation de 1h	Autorisation de 30 min
Camion ou poids lourds	Autorisation de 2h	Autorisation de 1h

- **Si vous dépassez votre durée de stationnement le parc des expositions se donne le droit de vous pénaliser :**

Type de véhicule	Au 1er constat	Constat suivant par intervalle de 4 heures minimum
Moto/VL	50 €	200 €
Véhicules utilitaires <3.5t		
Camion ou poids lourds	100 €	500 €

Tous les véhicules nécessitant un déchargement peuvent accéder aux abords du hall avec une autorisation.
Véhicules légers = autorisation de 30 minutes
VUL < 3.5 T = autorisation de 1h00
Camions ou poids lourds = autorisation de 2h00

Pour cela, connectez-vous à l'adresse suivante et créez votre compte :
http://logipass.viparis.com
Pour toutes vos questions concernant cette plateforme, merci de contacter :
Hotline : 01 40 68 11 30
Par mail : contact-logipass@e-viparis.com

Les véhicules de moins d'1.90 m sans déchargement seront redirigés vers un parking gratuit.

En démontage
Les VUL < 3.5T peuvent accéder dès l'heure de fermeture du salon (17h00).
Les camions ou poids lourds ne peuvent rentrer que 2 heures plus tard (19h00).

Véhicules légers : il est préférable de rester stationner au parking gratuit et de charger votre véhicule léger directement au parking.

2 / POUR STATIONNER UN VÉHICULE AU PARC DES EXPOSITIONS

En montage

Les véhicules de moins de 1.90 m sans déchargement seront redirigés vers un parking gratuit.
Pour le stationnement des autres véhicules après déchargement, il est nécessaire d'acheter une place de parking pour l'Héliport :
https://coec-2026.eshop.dparchi.com/preparez-votre-venue

En ouverture salon

Parking 7 ou 6 pour les véhicules légers de moins de 1.90 m.
Héliport ou parking de Bercy pour les autres véhicules (utilitaire + camions).
Places de parking à commander sur https://coec-2026.eshop.dparchi.com/preparez-votre-venue

3 / LIVRAISONS PENDANT LE SALON

Les livraisons ne sont plus autorisées durant les horaires d'ouverture au public du salon.
Autorisation d'entrée uniquement sur demande à l'organisateur à l'adresse 81coec@dparchi.com en indiquant l'heure d'arrivée et la plaque d'immatriculation du véhicule.
Pendant le salon, merci de vous adresser directement au Commissariat Général.

Pour les traiteurs, les livraisons sont possibles toute la journée. Par contre ils doivent se rapprocher de Myriam Mottin-Ouidrane pour récupérer leur macaron.

Tous les traiteurs sont autorisés à assurer des prestations sur le Parc sous réserve de se déclarer, avant la réalisation de la prestation, auprès de Viparis Porte de Versailles et ainsi finaliser un contrat ponctuel d'intervention sur la base d'une redevance de 10 % sur chiffre d'affaires des prestations servies sur le Parc (restauration, équipements et personnel).

Votre déclaration de traiteur se fait auprès de :
Madame Myriam Mottin-Ouidrane – Assistante Service Concession Viparis
Tél. : 07 60 86 65 23
Email : myriam.mottin@viparis.com

Les traiteurs se verront remettre un macaron à présenter à l'entrée du parc des expositions. Sans ce macaron, leur accès sera refusé.

1/ TO ACCESS THE PARK EXHIBITIONS IN ASSEMBLY AND DISASSEMBLY

You must register online to Logipass to request an access to the delivery areas during assembly and disassembly.

MANDATORY:

- **If you cannot register in advance, you will lose time at your arrival and your parking duration will be reduced by 50%:**

Type of vehicle	Online check-in http://logipass.viparis.com	On site check in
Light vehicles	Authorization of 30 minutes	Authorization of 15 minutes
Vehicles of -3,5T (utility vehicle)	Authorization of 1 hour	Authorization of 30 minutes
6T trucks (heavy trucks)	Authorization of 2 hours	Authorization of 1 hour

- **Parking overage penalties will be implemented:**

Type of vehicle	1st report	Following report (4 hours interval minimum)
Moto/Light vehicles	50 €	200 €
Vehicles of -3,5T (utility vehicle)		
6T trucks (heavy truck)	100 €	500 €

All vehicles requiring unloading can access the hall area with authorization.
Light vehicles: 30 minutes authorization
Vehicles of -3,5 T: 1h authorization
6T+ trucks: 2h authorization

To do this, log on to the following address and create your account:
http://logipass.viparis.com
For any enquiries, please contact:
Hotline: +33 (0)1 40 68 11 30
By mail: contact-logipass@e-viparis.com

Vehicles less 1.90m and without unloading will be redirected to a free parking.

In disassembly:
In disassembly, vehicles of -3.5T can access the hall as soon as the fair closes at 5 pm. All vehicles of +3.5T can access two hours later (7pm).

Light vehicles: it's better to park at the free parking and to charge your light vehicle directly in the parking.

2 / PARKING A VEHICLE IN THE PARK OF EXHIBITIONS

In assembly

Vehicles less 1.90m and without unloading will be redirected to a free parking .
For the parking of the other vehicles after unloading, it is necessary that you buy a parking space for the Heliport:
https://coec-2026.eshop.dparchi.com/preparez-votre-venue

During opening trade fair

Parking 7 or 6 for light vehicles less 1.90m.
Heliport or Bercy's parking for other vehicles (utility + trucks).
You can order parking spaces here: https://coec-2026.eshop.dparchi.com/preparez-votre-venue

3 / DELIVERY DURING THE EXHIBITION

Deliveries are no longer authorized during the exhibition's opening hours to the public.
Entry permit will be delivered on demand only after request to the organizer at the following address 81coec@dparchi.com mentioning license plate, the day and hour of the delivery.

For catering deliveries, deliveries are allowed all day long. However, your caterer must contact Myriam MOTTIN-OUIDRANE to get a sticker.

All catering services are authorized to provide a service on the Parc, subject to registration, before the exhibition, near Viparis Porte de Versailles and then finalize a one-off contract on the basis of a royalty fee of 10% of the turnover from the exhibition (catering, equipment and staff).

Your caterer declaration is made to:
Mrs. Myriam Mottin-Ouidrane - Concession service assistant
Phone: +33 (0)7 60 86 65 23
Email: myriam.mottin@viparis.com

Catering services will have a badge to present at the entry of the "Parc des expositions".